

<https://www.lamanchelibre.fr/actualite-922027-reville-une-association-pour-repousser-les-eoliennes>

Réville. Une association pour repousser les éoliennes



L'association eoloarge.vds s'est réunie à la mairie de Réville, le 5 décembre. La nouvelle venait de tomber : l'implantation retenue pour le 4e parc éolien normand concerne les côtes du Val de Saire. - Léa Surdive

Samedi 5 décembre a eu lieu la création de l'association eoloarge.vds, qui agit pour l'éloignement de l'implantation d'éoliennes offshore au large des côtes du Val de Saire. La nouvelle vient de tomber : le 4^e parc de 1 000 mégawatts est désormais prévu au large des côtes de Barfleur, à 32 km et 40 km des Tour Vauban à Saint-Vaast-la-Hougue (lire page 16). Les acteurs de l'association se sont dits *"très étonnés de cette décision dans la mesure où l'agglomération de Fécamp s'était proposée pour l'implantation du 4^e parc dans son secteur. Ceci a créé deux insatisfaits : le Val de Saire et le Pays de Caux"*.

L'association est constituée de plusieurs élus locaux, de cinq maires du Val de Saire, de professionnels en juridiction, stratégie, communication, etc. *"A la suite du débat réalisé par la Commission du débat public cet été, nous avons décidé de créer cette association. Cela a été repoussé il y a deux mois à cause de la crise sanitaire"*, précise Yves Asseline, secrétaire de l'association et maire de Réville. Même si l'éloignement passe de 10 km des côtes à 40 km donnant ainsi un air de *"petite victoire"*, ça n'est pas suffisant pour l'association. *"On ne connaît pas encore l'impact réel sur la pêche et l'aspect paysager"*, précise un intervenant. *"Le secteur de la pêche reste la priorité avec celle du tourisme"*.

Christiane Tincelin, la présidente, ajoute : *"Nous devons être vigilants sur les possibilités de raccordements sur Menuel (L'Etang-Bertrand), en veillant à la protection de l'environnement et du paysage. Nous privilégions le raccordement vers le Havre puisque ce secteur est doté d'infrastructures déjà existantes"*.

Gilbert Doucet, maire de Saint-Vaast-la-Hougue, a indiqué de son côté : *"Nous ne sommes pas contre l'éolien puisqu'il fait partie aussi de notre économie, mais nous voudrions plus d'informations concernant les impacts sur la pêche"*.